



## CONTRAT D'ENGAGEMENT LEGUMES

Du jeudi 3 octobre 2024 au jeudi 20 mars 2025

Entre : l'adhérent

la productrice

Nom, prénom :

Jessie Machado

Adresse :

La Potagerie

Mauzac et Grand-Castang

Tél :

Certification bio Qualité France

Mail :

Référent : Françoise PRINA

Contact : [f.prina@hotmail.fr](mailto:f.prina@hotmail.fr)

En adhérant à l'AMAP de Boulazac, j'ai lu et accepté son règlement intérieur qui s'applique au présent contrat.

La productrice Jessie Machado s'engage à livrer 1 panier à 13€ (dont 0,715 de tva).

La période du contrat représente 23 livraisons pour un montant total de 299€ comprenant le coût du panier d'échange.

**Il n'y aura pas de distribution les jeudis 26 décembre, 2 janvier et 27 mars**

Le consommateur règle d'avance et remet les chèques au référent qui les donnera à la productrice aux dates suivantes :

| Nombre de chèques | choix | montant        | Date de remise   |
|-------------------|-------|----------------|--|
| Un chèque         |       | 299€           | 3/10/2024  |
| deux chèques      |       | 149,50€x2      | 3/10/2024 ; 9/01/2025                                    |
| trois chèques     |       | 100€x2 +99€ x1 | 3/10/24 ; 5/12/24 ; 6/02/25                              |
| quatre chèques    |       | 74,75€x 4      | 3/10/24 ; 7/11/24 ; 9/01/25 ; 6/03/25                    |
| cinq chèques      |       | 59,80€x5       | 3/10/24 ; 7/11/24 ; 9/01/25 ; 6/02/25 ; 6/03/25          |
| Six chèques       |       | 50€x5+49€x1    | 3/10/24 ; 7/11/24 ; 5/12/24 ; 9/01/25 ; 6/02/25 ;6/03/25 |

12 distributions les semaines paires soit 156€

11 distributions les semaines impaires soit 143€

La distribution a lieu chaque jeudi à la maison des associations de Boulazac de 18h00 à 19h30

A BOULAZAC LE :

La productrice

l'adhérent consommateur

Jessie MACHADO

Fiche d'information sur la ferme de Jessie MACHADO  
en agriculture biologique

|                        |  |
|------------------------|--|
| <i>Adresse</i>         | <i>Jessie Machado</i><br><br><i>La potagerie</i><br><br><i>Mauzac et Grand-Castang</i>   |
| structure              | Installation en 2018 avec son mari. En novembre 2020 un apprenti a été embauché  |
| Les surfaces cultivées | La Surface cultivée est de 6000m <sup>2</sup> et 400m <sup>2</sup> sous serre<br><br>Afin de préserver la qualité des sols, de nos légumes, nous travaillons toutes les cultures à la main, en planches permanentes, sans traitement phytosanitaire.   |
| Productions légumières | <b>Automne-Hiver:</b> choux de milan, potiron, potimarron, butternut, mini courges, carottes, cresson, blettes, choux de Bruxelles, roquette, navets, épinards, poireaux, pommes de terre, radis d'hiver, betteraves, salades, fenouil, choux de Bruxelles, choux fleurs, brocolis, chou chinois, choux kale.<br><br><b>Printemps-été :</b> Aubergines, fenouil, cresson, courgettes, salades, concombres radis, roquette, épinard, haricots, poivrons, petit pois, pommes de terre, navets, oignons, ails, aillet, tomates, échalotes, fèves, oseille, blettes, chou pointu vert et rouge, melon, pastèque, piments |
| commercialisation      | Marchés locaux, Amap de boulazac<br><br>Produits transformés : le pesto de roquette à la noisette  |